

# Rapport d'activité 2021



FONDATION ● AVRIL

# Sommaire

- P. 04** LA GOUVERNANCE DE LA FONDATION
  - P. 06** MISSIONS DE LA FONDATION
  - P. 08** CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2021
- 

## France

- P. 12** MAKE IT AGRI
  - P. 16** AAP 2019
  - P. 18** AAP 2021
  - P. 20** AUTRES PROJETS EN FRANCE
- 

## Afrique

- P. 24** PROJET TOGO
  - P. 28** PROJET COTE D'IVOIRE
  - P. 29** PÔLE FILIÈRES
  - P. 30** AUTRES PROJETS AFRIQUE
- 

- P. 32** AGRI IMPACT

# Édito

COÉCRIT PAR



**Gérard Tubéry,**  
*Président de la Fondation*



**Philippe Leroux,**  
*Directeur Général de la Fondation*

## 2021, une année de « transition dans la continuité »

Début juillet, la présidence de la fondation Avril a été renouvelée. Nous remercions Philippe Tillous-Borde qui a porté la fondation sur les fonts baptismaux puis l'a accompagnée pendant ses six premières années. La nouvelle présidence de la fondation a pour objectif d'amplifier son action, impulsée par Philippe Tillous-Borde, autour des transitions agricoles en France et alimentaires en Afrique.

En Afrique, l'année 2021 s'est caractérisée par une nette accélération du rôle d'opérateur de la fondation Avril. Au Togo, elle a proposé une approche systémique du développement de la filière soja intégrant toutes ses composantes de l'aval vers l'amont, en co-construction avec l'interprofession et les pouvoirs publics togolais. La fondation a également mobilisé les compétences d'acteurs économiques français qui ont contribué à une montée en compétence des acteurs locaux. L'ambition affichée en 2020 sur le volet Afrique trouve ici une déclinaison opérationnelle.

En France, la fondation Avril a lancé son deuxième appel à projets « TAP » (Territoires à Agricultures Positives) dans le bassin Adour-Garonne en partenariat avec l'agence de l'eau et la région Nouvelle Aquitaine. Grâce à celui-ci, elle a mobilisé 850 000 euros au profit de projets multi-acteurs locaux. Son implication dans nos territoires se trouve ainsi renforcée.

Enfin, l'année 2021 a vu le démarrage du fonds Agri Impact, levé par la fondation Avril, en partenariat avec Citizen Capital. Cette nouvelle activité consiste à faire bénéficier du réseau de la fondation à la société de gestion et à suivre les impacts environnementaux, sociaux et économiques des projets soutenus.

L'année 2021, avec un conseil largement renouvelé, a contribué à poser les bases d'une réflexion stratégique en partenariat avec les fondateurs de la fondation et son écosystème proche.

# Équipe

## de la Fondation

L'équipe de la Fondation est composée de **8 personnes** avec la Direction générale, un pôle France, un pôle Afrique, l'équipe Agri impact et les fonctions supports : communication et secrétariat.



DE GAUCHE À DROITE :

**Julie Landucci**, assistante de Direction ; **Louis Mac Clenihan**, chargé d'affaires Agri Impact ; **Hélène Jeusselin**, chargée de communication ; **Yina Bell**, chargée de mission Afrique ; **Anaïs Lossignol**, chargée de mission France, **Benoît Viron**, Directeur de projets Agri Impact, **Catherine Bureau**, Directrice déléguée et **Philippe Leroux**, Directeur général.

# Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a pour rôle de valider les orientations stratégiques de la fondation et en contrôle sa mise en œuvre. Il vote et gère le budget ainsi que, le programme d'actions de la fondation. Il se réunit quatre fois par an, une fois par trimestre. Le Conseil d'Administration est présidé par Gérard Tubéry et est constitué de trois collèges :

## COLLÈGE DES FONDATEURS :

**Gérard Tubéry**  
*Président · Agriculteur*

**Bernard de Verneuil**  
*Secrétaire · Agriculteur*

**Guillaume Chartier**  
*Agriculteur*

## COLLÈGE DES MEMBRES DE DROIT :

**Françoise Simon**  
*Ministère de l'Agriculture*

**Nicolas Fairise**  
*Ministère de l'Europe  
et des Affaires Etrangères*

**Marine Fabre**  
*Ministère de l'Intérieur*

## COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES :

**Michel Eddi**  
*Chargé de mission CIRAD/MESRI*

**Hervé Lejeune**  
*Trésorier · Inspecteur Général du CGAAER*

**Michel Cadot**  
*Délégué interministériel aux  
Jeux Olympiques et Paralympiques*

# Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique est en charge de conseiller la fondation sur les orientations de ses actions. Ce Conseil Scientifique est présidé par François Houllier et se compose de neuf membres au 31 décembre 2021. Il se saisit de thématiques ciblées afin de produire des publications et des recommandations pour la fondation.

**François HOULLIER**  
*Président du Conseil Scientifique  
Président – Directeur général IFREMER*

**Marie Joséphe AMIOT-CARLIN**  
*Directrice de recherche INRAE*

**André POUZET**  
*Ancien Directeur de Terres Univia et  
Terres Inovia*

**Hervé GUYOMARD**  
*Directeur de recherche INRAE*

**Patrick TOUNIAN**  
*Chef du service de nutrition et gas-  
troentérologie pédiatriques, Hôpital  
Trousseau*

**Véronique COXAM**  
*Directrice de recherche INRAE*

**Patrick CARON**  
*Géographe et chercheur au CIRAD*

**Pierre JACQUEMOT**  
*Vice-Président du Conseil Scientifique  
Ancien ambassadeur*

**Jean-Louis RUATTI**  
*Président de MRJ Développement*



## de la fondation

**La fondation Avril est née de la volonté du monde agricole d'agir et de s'impliquer dans le domaine public, pour l'intérêt général et le développement durable, et plus spécifiquement au sein des territoires ruraux et auprès de leurs habitants les plus en difficulté, en France et en Afrique.**

La fondation Avril est Reconnue d'Utilité Publique par décret du 11 décembre 2014.  
Actionnaire du Groupe éponyme, la fondation Avril n'est pas une fondation d'entreprise.

La fondation Avril s'appuie sur l'expérience de ses fondateurs dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation, du développement des filières agroalimentaires, de l'innovation et de la coopération internationale. Ses missions se concrétisent par des soutiens financiers et humains à des initiatives locales et nationales et par la mise en place de projets innovants qui rassemblent et associent différents partenaires en France et dans le monde.



## En France

Depuis 2018, la fondation Avril accompagne la transition de l'agriculture vers des modèles créateurs de valeurs économique, sociale, et environnementale, véritables liens entre agriculteurs et citoyens pour répondre au développement des territoires.

La fondation Avril a également soutenu dans les années précédentes des projets solidaires, dans les territoires ruraux, en lien avec l'agriculture et/ou l'alimentation saine et durable pour tous.



## En Afrique

La fondation Avril souhaite contribuer à la sécurité alimentaire des populations en Afrique, en particulier sur l'enjeu protéine. Pour ce faire, elle a choisi d'accompagner l'organisation et la structuration des filières protéine végétale (alimentation humaine et animale) dans un « esprit interprofessionnel ».

Au travers du développement des filières légumineuses, la fondation contribue à une agroécologie intensive indispensable au développement de la production et respectueuse de la biodiversité et du climat.





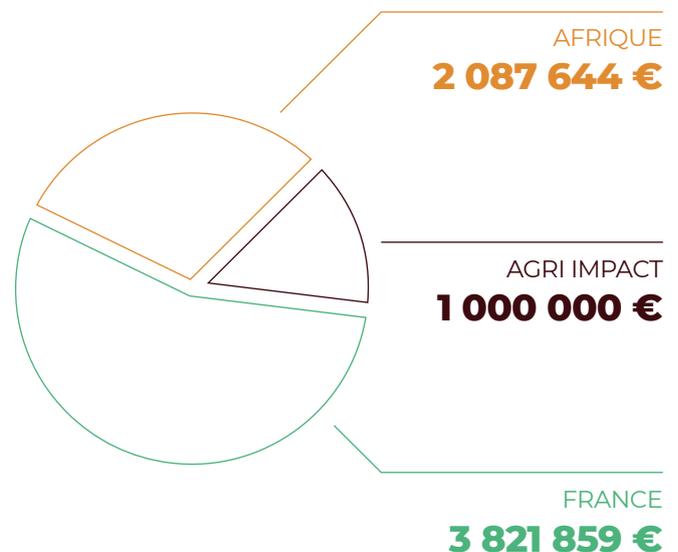
# chiffres

## Clés de l'activité **2021**

**Depuis début 2015, date de sa création, la fondation Avril a soutenu 106 projets et près de 60 associations. Cela représente, en moyenne, 56 000 euros versés par projet pour un montant total de 5,9 millions d'euros.**

Dans le même temps, la fondation a lancé le fonds Agri Impact, géré par Citizen Capital. Elle apporte à ce fonds 1 million d'euros. Agri Impact prolonge la mission de la fondation en France, en favorisant les transitions agricoles par le développement des filières locales alimentaires et la production d'énergies renouvelables.

APPORTS DE LA FONDATION  
DEPUIS 2015



# Activité 2021

En plus des fonds apportés par la fondation (1M €), celle-ci lève également des financements. Ainsi lors de l'appel à projet réalisé dans le bassin Adour-Garonne, l'agence de l'Eau et la Région Nouvelle-Aquitaine ont apporté 500 000 euros complémentaires.



17 PROJETS

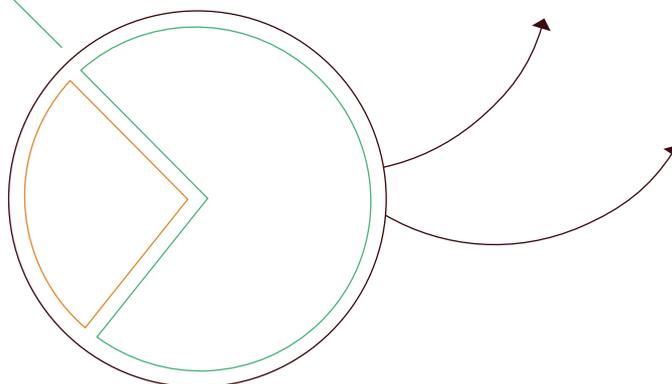
AINSI EN 2021,  
LA FONDATION  
A SOUTENU  
DIRECTEMENT

FRANCE

73%

AFRIQUE

27%



**1 million d'euros**  
répartis entre  
FRANCE  
(734 000 EUROS)  
ET AFRIQUE  
(268 000 EUROS)

# Ressources & Emplois 2021

La fondation a mobilisé des ressources à hauteur de 2 millions d'euros.

La hausse des produits est principalement liée au démarrage du secteur fiscalisé.

Quant aux charges, la part allouée à la gestion administrative de la fondation reste stable à 10 %.

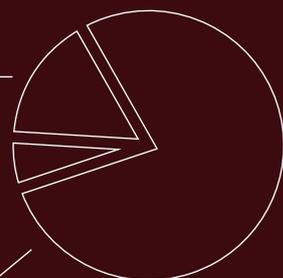
Le secteur fiscalisé représente 18 % des charges, principalement constituées de charges de personnel (91 %).

## REPARTITION DES PRODUITS

PRESTATIONS  
DE SERVICE  
**16%**

DONS **6%**

DIVIDENDES **78%**



## REPARTITION DES CHARGES

AGRI IMPACT **18%**

ADMINISTRATIF **10%**

AFRIQUE **19%**

FRANCE **53%**





# France

Transition  
des modèles  
agricoles

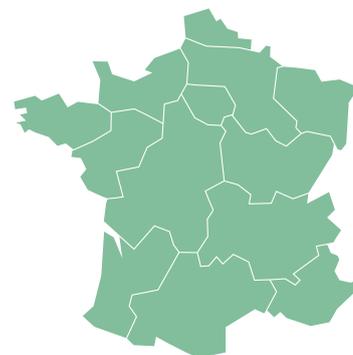


**P. 12** - MAKE IT AGRI

**P. 16** - AAP 2019

**P. 18** - AAP 2021

**P. 20** - AUTRES PROJETS EN FRANCE





Scanner  
le QR Code  
pour en  
SAVOIR + SUR  
makeitagri.org

# Make IT Agri

Innovations numériques et robotiques  
au service d'une agriculture et d'une  
alimentation durables

**La fondation Avril a lancé, avec l'Académie d'Agriculture de France, le concours Make IT Agri en 2018. Son ambition est la création d'innovations numériques pour favoriser une agriculture et une alimentation durables. Pour cela, il propose d'associer les compétences des élèves ingénieurs de tous secteurs.**



Le concours s'adresse aux étudiants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année des Grandes Ecoles d'Ingénieurs. Pour participer, les étudiants doivent constituer une équipe de deux à six participants intra ou inter-écoles.

## IL SE DÉROULE EN DEUX PHASES :

- De septembre à mi-décembre : les équipes complètent et envoient un dossier de candidature présentant leur projet.
- De décembre à juin : les membres du jury, composés d'experts en agriculture et agroalimentaire, sélectionnent dix équipes finalistes. Les finalistes doivent créer une première version concrète de leur innovation qu'ils défendront lors d'une présentation orale au mois de juin.



## Chiffres clés

des trois premières éditions  
du concours :

320

ÉTUDIANTS  
PARTICIPANTS

48

ÉCOLES  
D'INGÉNIEURS  
PARTICIPANTES

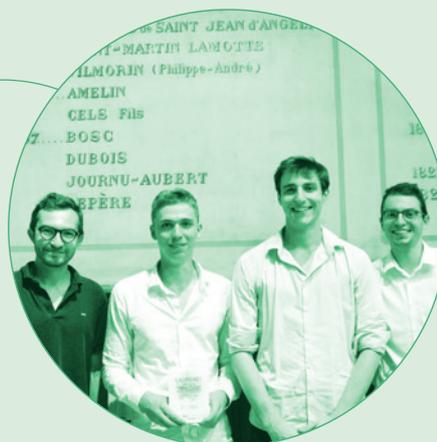
75

DOSSIERS  
DÉPOSÉS

4

START-UP INITIÉES  
OU DÉVELOPPÉES  
GRÂCE AU  
CONCOURS

# Lauréats de la troisième édition



**PRIX** (3000€)  
ECAM/Unilasalle/CPE Lyon

## Inform'élevage

Logiciel conversationnel qui permet aux éleveurs d'obtenir rapidement des informations fiables sur les maladies qui touchent leur cheptel à partir de leurs symptômes. L'application présente les maladies probables, un guide des bonnes pratiques et les traitements correspondants



**PRIX** (1500€)  
Bordeaux Sciences Agro

## Tou'roule

Outil connecté pour augmenter la sécurité des agriculteurs à proximité des machines. Il est composé d'un boîtier placé sur l'utilisateur (à sa portée immédiate) et de plusieurs récepteurs pouvant stopper les machines appareillées si un danger est détecté de manière automatique ou manuelle.



**PRIX** (2000€)  
AgroParisTech

## Circul'Egg

Procédé innovant permettant d'obtenir une poudre de carbonate de calcium et une poudre de membrane coquillière à partir de coquilles d'œufs. Ces produits seront utilisés en tant que nouvelles matières premières pour l'alimentation des animaux, la composition de compléments alimentaires et le secteur de la cosmétique.



# Make IT Agri Événement 2021

## Les rencontres de Make IT Agri

Suite à l'annulation du Salon de l'Agriculture 2021, les partenaires du concours ont décidé d'organiser une journée dédiée aux équipes finalistes. Cette journée a été l'occasion pour les élèves ingénieurs de rencontrer et d'échanger avec de nombreux acteurs du monde agricole. L'objectif était qu'ils puissent développer leur réseau professionnel et envisager l'entrepreneuriat à la suite de leurs études.

Le matin, les équipes finalistes ont pitché leur projet en direct (retransmis sur la chaîne Youtube du concours) et ont répondu à des questions des membres du jury. Ils ont également pu assister aux partages d'expérience de quatre professionnels : Samuel Vandaele (Président des Jeunes Agriculteurs), Antoine Boudon (lauréat saison 1 et fondateur de la start-up Agri Builders), Dominique Tristan (Directeur de la ferme de Grignon) et Nils Olivier (fondateur de la start-up Le chemin des mûres) sur la thématique du numérique dans l'agriculture.

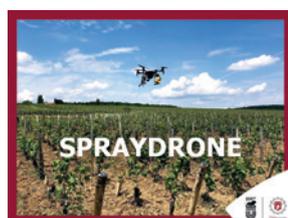


L'après-midi était exclusivement réservée aux finalistes et non retransmis en live. Les étudiants ont pu envisager leur avenir en posant des questions et en échangeant avec différentes structures : Léa Louvat, senior associate chez CapAgro, Estelle Sapin Cosson, « Maire » du Village by CA Châteaudun, Antoine Boudon, fondateur responsable d'Agri Builders et Quentin Paradowski, responsable développement et marque-employeur RH chez Axérial.

# Lancement de la quatrième édition

Les partenaires du concours : la fondation Avril, l'Académie d'Agriculture de France, AgroParisTech, le Crédit Agricole SA, Terres Inovia, Terres Innovantes, Arvalis, le groupe Seenergi et TotalEnergies ont lancé, pour la quatrième année consécutive le concours **Make IT Agri, le 15 septembre 2021.**

Parmi les 15 dossiers de candidature reçus, provenant de 19 écoles différentes et mobilisant plus de 90 étudiants, le jury a sélectionné huit dossiers pour cette nouvelle édition 2021/2022 :



## ÉQUIPE 1 : **Spraydrone / Centrale Lyon :**

Add-on de pulvérisation pour drone du commerce afin de pulvériser à distance et de façon ciblée les zones malades des champs de vignes.

## ÉQUIPE 2 : **Echoblé / Centrale Lyon :**

Drone qui permet d'établir une carte de rendement de la culture quelques semaines avant la récolte sans internet et sans détruire la culture.



## ÉQUIPE 3 : **Tract'moi / ICAM :**

Système qui transporte et recharge des véhicules d'appoint à l'avant ou à l'arrière des tracteurs : le concept de 2 véhicules en 1!

## ÉQUIPE 4 : **Direct Juice/ Unilasalle :**

Extracteur de jus de fruits et légumes connecté à un logiciel afin que le client puisse sélectionner la recette et la valeur nutritionnelle qu'il souhaite.



## ÉQUIPE 5 : **SEME / Purpan :**

Interface gratuite dont l'objectif est de réussir, sécuriser, et pérenniser les transmissions agricoles pour des territoires ruraux vivants et une population agricole plus dense.

## ÉQUIPE 6 : **Terres Solidaires / Purpan :**

Plateforme d'échange entre le consommateur et les éleveurs de bovins viande de zones éloignées pour faciliter le paiement et leur assurer une juste rémunération.



## ÉQUIPE 7 : **Scan mon champ / Unilasalle Beauvais :**

QR-code apposés sur des panneaux dans les champs qui mèneront à une plateforme où la population pourra s'informer sur la culture.

## ÉQUIPE 8 : **Kwatable / Ecole des ponts et chaussées et AgroParisTech :**

Application numérique d'aide à la consommation personnalisée selon plusieurs critères (santé, économiques, sociales ou environnementales) choisis par les utilisateurs.



LES APPELS À PROJETS

# « Territoires à Agricultures Positives »



**La fondation Avril a lancé en 2019 un cycle d'appels à projets nommés « Territoires à Agricultures Positives » (TAP). Ces appels à projets visent à redonner une place aux agriculteurs, en lien avec les habitants et les collectivités locales, dans le développement durable de leur territoire.**

Ils sont programmés tous les deux ans dans un territoire différent et tiennent compte des spécificités du territoire concerné et de ses agricultures. Les appels à projets sont menés en partenariat avec les acteurs publics de ces territoires. Ainsi en 2019, la fondation Avril a lancé un premier appel à projets « Territoires à Agricultures Positives » dans la région du Massif Central en partenariat avec l'État. Puis, elle en a lancé un second sur le territoire du Bassin-Adour Garonne en 2021.

## Massif Central 2019-2021

**En 2020 le volet d'accompagnement « montée en compétences, mise en réseau et capitalisation » avait été rythmé principalement par des rencontres en visioconférence compte tenu de l'épidémie de covid 19.**

**Il est coordonné par le think tank Sol et Civilisation en partenariat avec la Chaire Interactions d'AgroParisTech, Cap Rural, la fondation RTE et l'État.**



Scanner  
le QR Code  
pour en  
SAVOIR  SUR  
Appels  
à projets



## Deux séminaires en présentiel ont pu avoir lieu en 2021 sur les territoires :

- Séminaire en Haute Vienne : l'Association de Promotion Locale du Poisson en Nouvelle Aquitaine a accueilli l'ensemble des porteurs de projets pendant deux journées. Elle a également présenté son action sur la valorisation des étangs aux travers de la création d'une filière durable à partir des 3 500 propriétaires d'étangs, des pisciculteurs et des restaurateurs locaux. Les participants ont pu goûter des mets préparés par des grands chefs du Limousin à partir de carpes produites par l'association. Lors de ce séminaire, les porteurs de projets ont pu échanger sur la question des « valeurs durables sociales, économiques et environnementales – pour les territoires et leurs habitants ».



- Séminaire dans le Morvan : Le Parc Naturel Régional du Morvan a accueilli l'ensemble des participants du TAP. Le séminaire a débuté par une visite de la ferme des vignes, motrice dans le projet de création d'une Tomme du Morvan : la Cabrache. Le séjour s'est poursuivi par des travaux collectifs autour des pistes d'amélioration et des dynamiques territoriales au sein des projets. Le séminaire s'est clôturé par la présentation d'une experte de l'INAO (Institut National de l'origine et de la qualité) sur la mise en place de marques territoriales pour promouvoir des produits agro-alimentaires.

### Focus sur le projet des estives pour les paysages

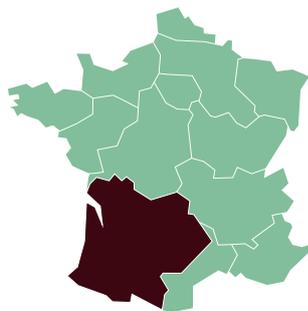
Un des axes du projet porté par le chef de file syndicat mixte du Puy Mary consiste à reconquérir les espaces d'estives perdus par les broussailles. Après une enquête pastorale réalisée sur le territoire du Puy Mary en 2020, un projet d'estive collective ovine a été lancé. Il a pour objectif de réouvrir et d'entretenir le paysage. En mars 2021, six éleveurs ont établis un troupeau commun de plus de 500 brebis. La première montée de mise à l'herbe a eu lieu en juin et les brebis sont redescendues à la fin du mois d'octobre. Une cabane pastorale a été construite pour les estives collectives et a accueilli les premiers bergers pour cette première édition.



# Bassin Adour-Garonne

## 2021-2023

La fondation Avril a lancé en partenariat avec l'Etat, l'agence de l'eau Adour-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine, la seconde édition de l'appel à projets « Territoires à Agricultures Positives » en mai 2021. Le jury de l'appel à projets a retenu 18 projets sur les 35 déposés en juillet 2021. Le financement de ces projets est de 850 000 € sur deux ans.



18  
PROJETS SUR LES  
35 DÉPOSÉS

LE FINANCEMENT  
DE CES PROJETS  
SERA DE

850 000 €  
SUR DEUX ANS



L'objectif de cet appel à projets est de favoriser l'émergence de projets locaux multi-acteurs associant transitions agricoles, développement territorial et gestion durable de la ressource en eau dans le Bassin Adour-Garonne. Pour cela, TAP soutient la phase « ingénierie et animation » (dépenses immatérielles) des projets, jusqu'à deux ans. Des projets de circuits-courts, transformation, filières courtes ou autres activités agricoles ont été proposés. Ces projets feront l'objet d'un suivi par le comité des financeurs en tant que projets-pilotes de l'adaptation des filières dans la transition agroécologique du bassin Adour-Garonne.

### MONTÉE EN COMPÉTENCES, MISE EN RÉSEAU ET CAPITALISATION :

En plus du soutien financier à l'ingénierie/animation, les projets retenus seront accompagnés pendant deux ans. Cet accompagnement se traduira par des journées d'échanges, des séminaires, une mise à disposition d'experts etc... et sera adapté en fonction des besoins des chefs de file. Le bureau d'études bordelais VertigoLab a été sélectionné par les membres partenaires de l'appel à projets pour animer et coordonner ce volet « montée en compétences, mise en réseau et capitalisation ». Un deuxième bureau d'études Transitions sera également mobilisé pour la partie capitalisation.

# 3

## Focus sur projets lauréats

Programme d'Excellence Alimentaire - de la qualité de l'environnement au projet alimentaire territorial vers la structuration et le développement d'une filière économique

### **Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB)**

*Ce projet a pour objectif de réaffirmer la vocation agricole et productive du territoire de manière durable et collective notamment sur les aires d'alimentation des captages en eau potable.*

*Pour cela, la CAB a mis en place une stratégie de structuration de la filière fruits et légumes locale. Au cœur de ce projet se trouve la légumerie, un outil collectif de transformation et de logistique en circuit court dont l'objectif est d'accompagner les acteurs publics et privés dans leur effort de transition en termes énergétique, écologique et agricole. Cela s'inscrit dans la lignée de la loi EGalim qui est un véritable levier permettant aux territoires de se réapproprier leur alimentation.*

Fileg-Pulse Process - projet territorial de structuration d'une filière de légumineuses à graines en Occitanie

### **Centre Technique de la Conservation des Produits Agricoles**

*Dans le cadre de la mise en place d'une filière locale sur les légumineuses en région Occitanie (FILEG), ce projet vise à apporter une première brique opérationnelle en travaillant sur la caractérisation techno-fonctionnelle des variétés cultivées localement, en se focalisant sur leur aptitude à la transformation et ainsi garantir un débouché pour cette production locale.*

*Ce projet vise ainsi à établir une communication transparente et efficace entre l'amont et l'aval de la filière et à encourager le sourcing local pour les entreprises de seconde transformation de légumineuses et les professionnels de la restauration collective de la région Occitanie.*

Déploiement de la filière chanvre en Deux-Sèvres

### **Communauté de communes Mellois en Poitou**

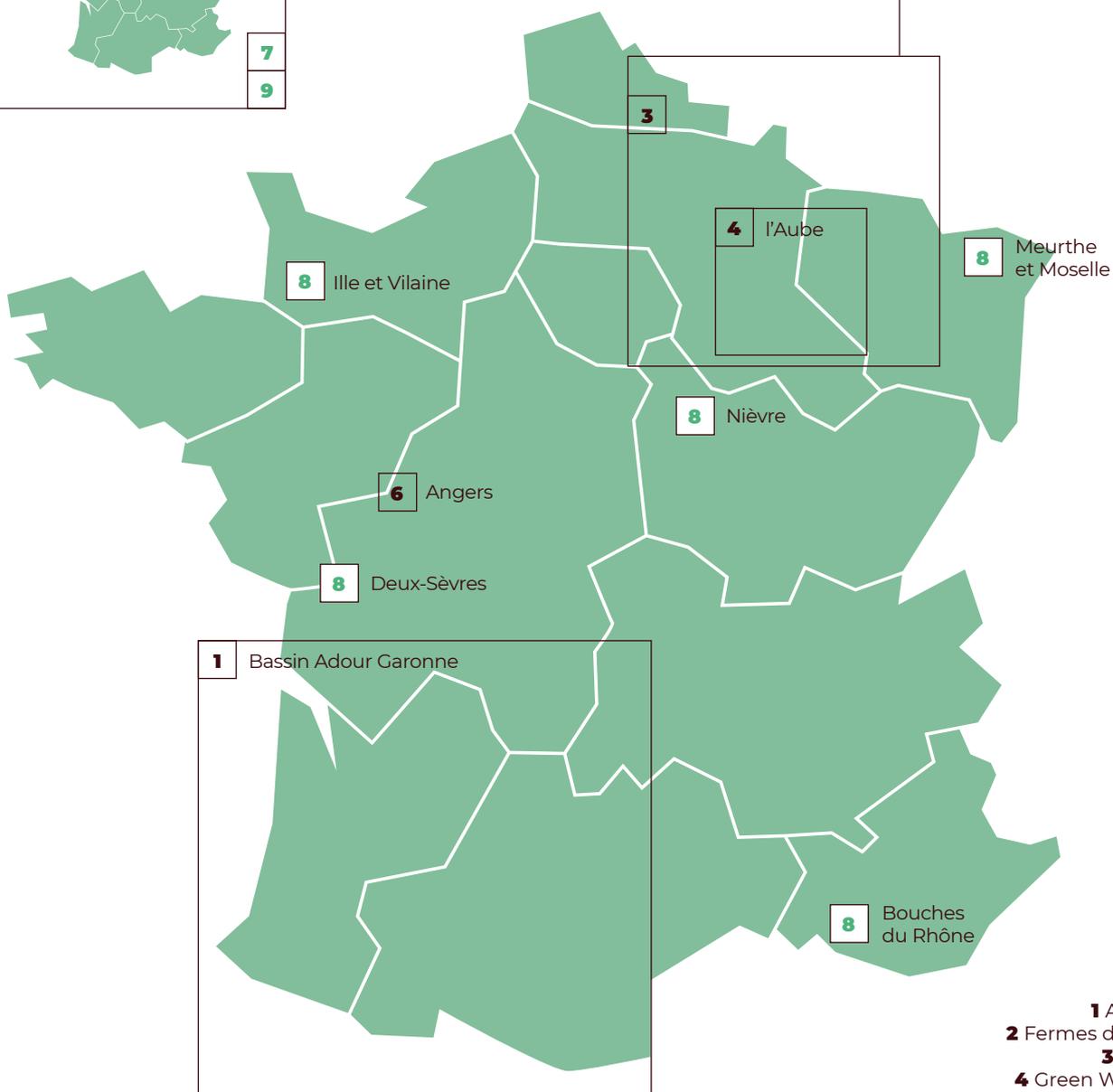
*En lien avec la dynamique engagée à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, la communauté de communes Mellois en Poitou anime le projet de structuration d'une filière chanvre en Deux-Sèvres, assurant l'ancrage local. Dans un premier temps, un transfert de savoir-faire agronomique est réalisé auprès des agriculteurs pour les accompagner dans la transition des pratiques agricoles : limitation de l'irrigation et des produits chimiques. En parallèle du déploiement de la production, un travail est conduit pour l'ouverture de nouveaux débouchés dans les secteurs du Bâtiment et de l'Alimentaire avec l'accompagnement des maillons de la transformation au plus près de la production.*



# France



Aisne, Ardennes,  
Marne, Seine-et-Marne,  
Aube, Haute-Marne,  
Yonne et une petite  
portion du  
Val de Marne



- 1** Agr'eau
- 2** Fermes d'Avenir
- 3** Apiluz
- 4** Green Warriors
- 5** Concours Graines d'Agriculteurs
- 6** Chaire Mutation ESA
- 7** Emmaüs France
- 8** Territoires Zéro Chômeurs de Longues Durées
- 9** SOLAAL

## 1 Agr'eau

### Expérimenter collectivement de nouvelles pratiques agroécologiques

Le programme Agr'eau porté par l'Association Française d'Agroforesterie permet d'accompagner des agriculteurs « avant-gardistes » souhaitant développer des pratiques agroécologiques. La fondation Avril a notamment soutenu le programme sur les essais des biostimulants. Les résultats des deux ans d'essais généraux des fermes du réseau Agr'eau Adour-Garonne sont répertoriés dans les cahiers de l'agro-écologie édition 2021.

## 2 Fermes d'Avenir

### Construction d'indicateurs de performance

Depuis 2020 la fondation Avril soutient Fermes d'Avenir afin de mieux comprendre les différents modèles d'exploitations agricoles et en particulier les « micro-fermes ». Pour ce faire, Fermes d'Avenir doit réaliser dix fiches d'enquêtes comprenant une partie technico-économique robuste auprès de dix exploitations. En 2021, le référentiel et le guide d'entretien ont été réalisés ainsi que trois fiches.

## 3 Apiluz

### L'agriculture au service de la biodiversité

La fondation Avril soutient le projet APILUZ porté par l'association Symbiose, développé en 2021 de façon conjointe avec les agriculteurs, les apiculteurs et les coopératives de déshydratation. Il consiste à laisser des bandes de luzerne monter en fleurs afin de garantir aux pollinisateurs l'accès à de la nourriture en période de disette (juin-juillet). Plus de 3 000 agriculteurs sont mobilisés sur huit départements du Grand-Est.

## 4 Green Warriors

### Pour que les territoires bénéficient de leur agriculture

Depuis 2021, la fondation soutient Green Warriors, association de 18 agriculteurs de la Champagne. Elle a pour objectif de construire un modèle économique durable autour de la transformation des productions pour le territoire. La fondation soutiendra notamment les travaux sur l'impact environnemental et la création d'une chaire de recherche « Transition des territoires agricoles ».

## 5 Concours Graines d'Agriculteurs

### Récompenser les agriculteurs solidaires

La fondation Avril est partenaire, depuis 2018, du concours « Graines d'Agriculteurs » organisé par Terres Innovantes, le fonds de dotation des Jeunes Agriculteurs. Afin de recréer des liens entre les agriculteurs et la société, ce concours récompense les jeunes agriculteurs innovants qui font évoluer l'agriculture. L'édition 2021 avait pour thématique « la solidarité et l'entraide ». Un des trois lauréats de la dernière édition, Monsieur Antoine Hellebois a été récompensé pour son engagement dans l'association SOLAAL.



6

### Agriculteur, un métier en constante évolution

La chaire « Mutations Agricoles » de l'ESA d'Angers se donne pour mission de comprendre les mutations du métier d'agriculteur. Depuis 2019, la fondation Avril s'est engagée auprès d'elle pour appréhender le volet sociologique de la transition agricole. En 2021, trois ateliers conférences ont eu lieu. Une des thématiques portait sur « le revenu et la réussite en agriculture aujourd'hui ».



6

## PROJETS SOLIDAIRES

7

### Emmaüs France

#### Agriculture et circuits-courts : des leviers de réinsertion

Depuis 2018, la fondation Avril soutient la « Mission Agriculture » d'Emmaüs. Elle consiste à faire émerger des projets agricoles au sein de leurs structures sur les territoires tout en créant des liens avec le monde agricole. Grâce à l'appel à projets lancé en 2021, 11 projets de circuits-courts créateurs de valeurs économique, d'ateliers de maraîchages et de marchés de producteurs ont pu être mis en place. Cela a permis de diversifier les leviers d'insertion pour les compagnons et de créer des nouveaux débouchés pour les producteurs locaux.



7

8

### Territoires Zéro Chômeurs de Longues Durées

#### Créer des emplois au service des filières locales

L'association TZCLD crée des Entreprises à But d'Emplois (EBE) pour que des personnes au chômage et volontaires puissent trouver un emploi. La fondation Avril a proposé que ces EBE répondent à la fois aux besoins des territoires, aux agriculteurs, et aux habitants en recherche d'emploi. En 2021, la fondation a soutenu quatre territoires (projets de légumerie, paniers locaux, agroforesterie...) en plus de son soutien à l'association nationale qui pourra continuer son expérimentation/développement sur plus de 50 territoires dans les prochaines années.



8

9

### SOLAAL

#### Faciliter les dons agricoles

Soutenue depuis 2015 par la fondation Avril, en particulier pour l'ouverture d'antennes régionales, l'association SOLAAL a pour objectif de faciliter le lien entre les producteurs, donateurs de denrées agricoles et alimentaires, et les associations d'aide alimentaire. En 2021, 3 594 tonnes de produits ont été distribués et trois antennes ont été créées (Grand Est, Auvergne Rhône Alpes et Ile de France).



9



# Afrique

Organisation  
de filières





- P. 24** - PROJET TOGO
- P. 28** - PROJET COTE D'IVOIRE
- P. 29** - PÔLE FILIÈRES
- P. 30** - AUTRES PROJETS AFRIQUE





Scanner  
le QR Code  
pour en  
SAVOIR SUR  
CIFS - Togo

# CIFS - Togo

Professionnalisation de l'interprofession soja

**En 2019, le ministère de l'Agriculture du Togo a formulé une requête auprès de la fondation Avril afin d'appuyer la professionnalisation du Conseil Interprofessionnel de la filière Soja (CIFS). Cette requête a donné lieu à la définition d'un projet dont l'objectif global est de contribuer à la structuration et au développement performant et durable de la filière soja au Togo.**



80 000 t  
DE SOJA BIO  
EXPORTÉS

290 000 t  
DE SOJA  
PRODUITS

1 t/ha  
RENDEMENT  
MOYEN DE SOJA

(source : CIFS)

**En quelques mots...**

Pour appuyer la réalisation de ce projet d'envergure, la fondation Avril s'est ainsi positionnée comme ensemblier de compétences et s'est attelée à définir une stratégie globale d'actions qui se décompose en trois phases distinctes, réparties sur plusieurs années :

- **Phase 1** : Identification de quatre grands chantiers stratégiques de travail au sein de la filière soja
- **Phase 2** : Réalisation d'un diagnostic de ces chantiers stratégiques et d'un plan filière soja
- **Phase 3** : Mise en œuvre du plan filière soja

La Phase 1, entièrement réalisée et financée en 2019 et 2020 par la fondation Avril, a permis de définir quatre chantiers stratégiques majeurs : l'amélioration de la disponibilité des semences de qualité, l'amélioration des compétences des acteurs de la filière, la mise en place d'un système de traçabilité fiable et performant et le développement de filières soja nationales.

La validation de cette proposition de chantiers stratégiques par le CIFS et le gouvernement Togolais a conduit à la signature d'un protocole d'accord, en juillet 2020, entre le ministère de l'Agriculture, le CIFS, la fondation Avril et Agropol.

# Focus 2021

## 2021 : un diagnostic co-construit

L'année 2021 a été consacrée au lancement du diagnostic et la réalisation du plan d'action filière soja (Phase 2). Plus concrètement, cette période du projet a permis, chantier par chantier, de dresser un état des lieux de l'existant, d'évaluer les objectifs à atteindre et d'identifier les points d'amélioration ainsi que les moyens à mobiliser afin de structurer la filière soja dans son ensemble. Cette phase, complexe car extrêmement structurante et conditionnant la réussite future du projet, a été subdivisée en trois étapes majeures. Sa mise en œuvre, largement débutée au cours de l'année 2021, se poursuivra en début 2022.



## CIFS - Togo

# Suite Focus

# 2021

La formation, réalisée par Agropol, a permis aux membres du CIFS d'avoir une compréhension commune des principes fondamentaux de fonctionnement et de gouvernance d'une interprofession. A la suite de cette formation, quatre groupes de travail ont été constitués, à raison d'un groupe de travail pour chaque chantier stratégique, composés d'acteurs de la filière soja, un représentant du ministère de l'Agriculture et un représentant du commerce et de l'industrie. Animés par la fondation Avril, et accompagnés par des acteurs de la filière française oléo-protéagineuse, ces groupes de travail ont permis d'établir des diagnostics détaillés dressant un état des lieux de l'existant, et des pistes de solutions afin de répondre aux problèmes et besoins identifiés. Plusieurs grands enjeux sont ressortis de ce travail :

- **Semences** : faible rendement et faible qualité de la semence certifiée, faible niveau d'équipement des structures de la filière semences, manque de traçabilité des semences certifiées, manque d'estimation de la demande en semences certifiées
- **Traçabilité** : absence d'un système de traçabilité commun, absence de système informatisé
- **Filières locales** : manque de financement, manque de suivi des normes d'hygiène, manque d'équipements de transformation, difficultés d'approvisionnement des transformateurs et fluctuation des prix d'achat des graines de soja
- **Montée en compétences** : manque de formation sur les itinéraires techniques et le suivi de la traçabilité bio, besoin de recherche et développement et de formations sur de nouveaux itinéraires techniques, manque de compétences techniques et informationnelles chez les transformateurs, manque de promotion du soja et des produits de soja au niveau national, international et sous régional.

## Évènement 2021



En parallèle des ateliers thématiques, le CIFS et la fondation Avril ont organisé une cérémonie de lancement officiel du projet de professionnalisation le 28 juillet 2021 en présence des organismes publics : ministère de l'Agriculture, ministère du Commerce, Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) ; familles et membres du Conseil Interprofessionnel de la filière Soja du Togo (CIFS) ; partenaires techniques et financiers (AFD et GIZ).

# Quelles sont les perspectives 2022 ?

## Que nous réservera l'année 2022 ?

A la suite des études menées par les quatre groupes de travail en atelier thématique, des missions de terrain seront réalisées par des experts afin de valider et d'approfondir les diagnostics et formuler des recommandations précises et chiffrées.

Cette validation sera réalisée en début 2022 et clôturera l'étape 2 de réalisation des diagnostics. A la suite de ces missions, un plan filière soja Togo sera rédigé et présenté aux acteurs de la filière et pouvoirs publics lors d'un événement majeur afin de lever des fonds pour la mise en œuvre du projet.

L'année 2022 sera également marquée par l'arrivée d'un Volontaire International en Entreprise (VIE) qui sera chargé de suivre les activités à Lomé.



**Salif Ayefoumi Olou-Adaray**

président du Conseil d'administration de la CTOP,  
membre fondateur du CIFS et président du COPIL



Grâce aux fonds levés par la fondation Avril, au travers du fonds FEXTE de l'AFD, nous avons pu mettre en place les quatre grandes orientations du projet, appelés chantiers stratégiques.

Afin d'élaborer ce projet, ainsi que le plan d'action filière, c'est une approche participative qui a été privilégiée. En avril 2022, débutera la phase de mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des actions concrètes devant permettre de développer la renommée de la filière soja Togo à l'échelle nationale et internationale.



Scanner  
le QR Code  
pour en  
SAVOIR SUR  
Étude nutritionnelle  
Côte d'Ivoire



# Côte d'Ivoire

## Appui au développement de filières légumineuses en Côte d'Ivoire

**À la suite du colloque organisé lors du SARA en 2019, intitulé « Entreprendre contre la malnutrition », la fondation Avril a commandité une étude au Professeur Séraphin Kati Coulibaly sur les carences protéiques et la situation des cultures de légumineuses en Côte d'Ivoire.**



En 2021, l'étude a été finalisée et a montré de façon concordante, à partir des données statistiques récentes et des résultats d'une enquête de terrain, que les carences protéiques sont une réalité autant urbaine que rurale dans l'ensemble des 12 régions étudiées (Nord, Nord-Est, Centre et Ouest du pays). Cette étude montre également que le niveau national de la consommation et de la production de certains types de légumineuses, traditionnellement produites et consommées dans la partie nord du pays, est en baisse.

### En quelques mots...

En septembre 2021, la fondation Avril a présenté les résultats de l'étude aux acteurs locaux privés et publics dont le ministre de l'Agriculture qui a manifesté un intérêt à la construction de filières légumineuses. A la suite de cette mission et des échanges avec les acteurs, deux projets ont été dessinés :

• **Un projet de développement d'une filière soja pour l'alimentation des monogastriques :**

Il consiste à développer une filière soja destinée à l'alimentation animale avec un objectif à court terme de 100 000 T de production de tourteau de soja et 250 000 T à horizon 2030.

• **Un projet d'appui à la filière niébé pour l'alimentation humaine :**

L'objectif est de développer la consommation du niébé en répondant aux besoins et aux nouvelles tendances du marché par de l'innovation et de la transformation.

L'année 2022 cherchera à identifier et impliquer l'ensemble des parties prenantes afin de construire deux projets cohérents et en réponse aux besoins locaux.

# Pôle Filières

Depuis 2019, des travaux ont été réalisés en commun par les fondations FARM et Avril sur « le rôle des politiques publiques dans la performance et la durabilité des filières agricoles en Afrique ».

Ils ont conduit à finaliser en 2020 une première partie de cadrage général. Elle a montré, notamment, l'intérêt d'approfondir l'analyse du classement des pays selon la concrétisation des engagements de Malabo et sa portée au regard de la performance et de la durabilité des filières agricoles en Afrique.

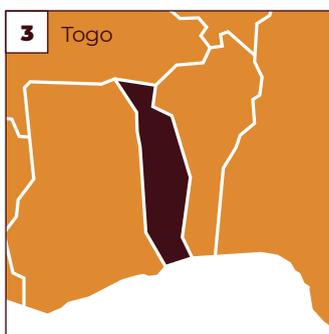
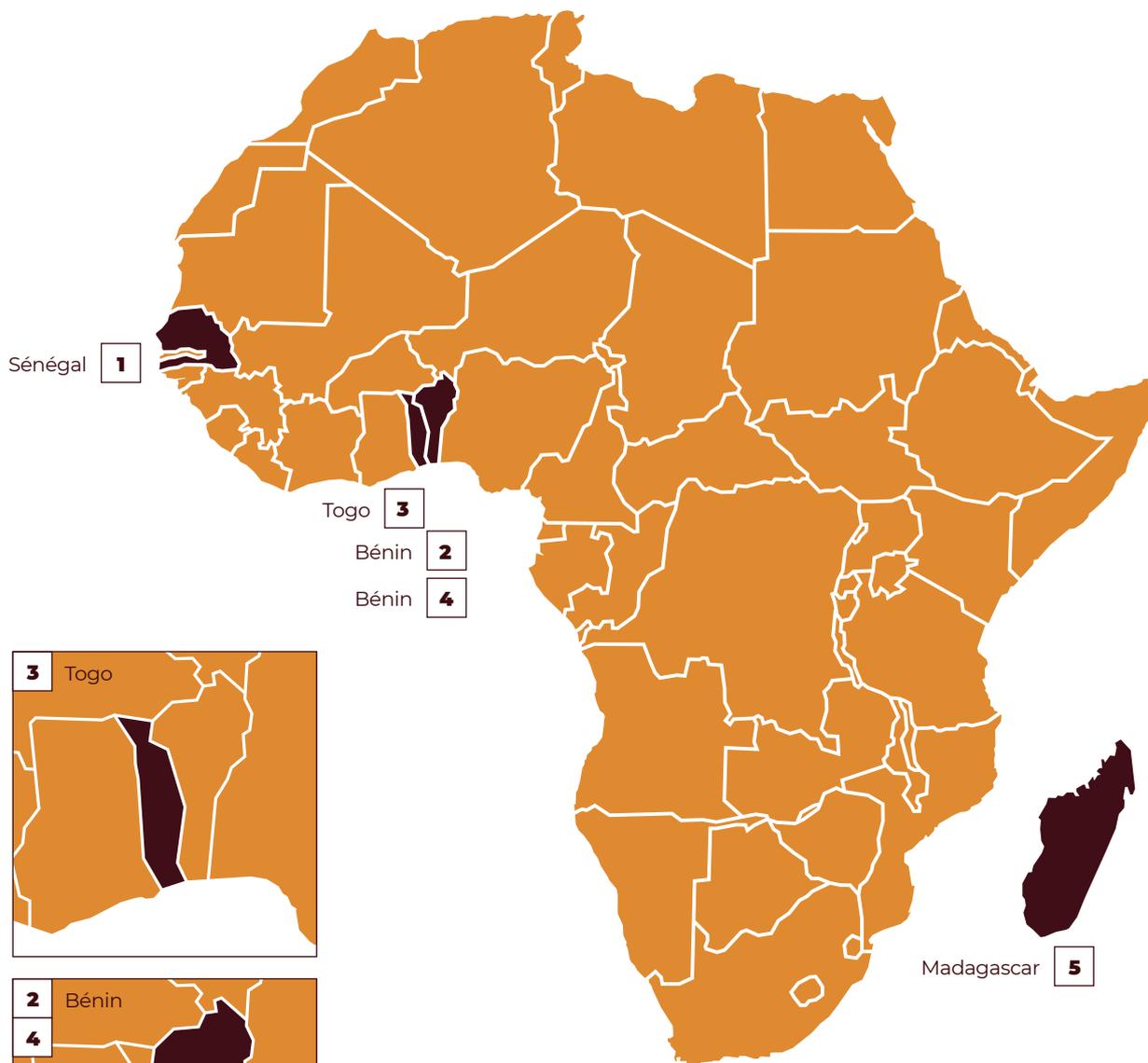
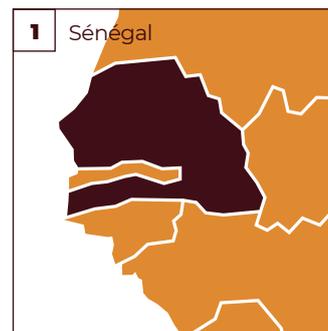
Face à la difficulté de relier concrètement les résultats du classement de Malabo à la performance des filières alimentaires en Afrique, il a été décidé en 2021 d'orienter davantage les travaux sur la question des filières agricoles et, plus précisément, à partir d'exemples concrets, sur les conditions de leur performance et de leur durabilité. Ainsi, les travaux se sont concentrés sur les six cas « pays-filière » sélectionnés par le pôle filières et l'interview de personnes clés à savoir :

- Contrôler les importations de poulet pour développer la filière locale : le cas du Sénégal
- Quelles politiques publiques pour mieux rémunérer les producteurs de cacao ? Avec le Différentiel de Revenu Durable (DRD), la Côte d'Ivoire et le Ghana ont-ils changé la donne ?
- Le lancement d'une filière stratégique au Rwanda : le maïs
- La filière du Mil et les politiques publiques agricoles du Sénégal
- Une interprofession Soja peut-elle, au Togo, assurer un meilleur approvisionnement des marchés locaux et internationaux ?
- L'utilisation de la blockchain pour sécuriser l'accès aux titres fonciers au Ghana

Après le travail de bibliographie ainsi que les interviews réalisés pour les six cas-filières, le pôle filières souhaite organiser un Webinaire le 22 juin 2022 en se basant sur ses travaux bibliographiques et les six notes cas-filières. Il pourrait s'agir du premier webinaire d'une série sur les autres thématiques abordées par le pôle filières depuis sa création.



# Afrique



- 1 Tech Dev - Sénégal
- 2 Optigerm - Bénin
- 3 Afdi - Togo
- 4 UNCuma - Bénin
- 5 Blocs agroécologiques - Madagascar



1



2

3



## 1 Tech Dev - Sénégal



### Accompagner la montée en compétence technologique des TPE agroalimentaires

La fondation Avril appuie, au Sénégal, l'association Tech Dev au travers des « Hubs » locaux constitués d'équipes spécialisées en technologie agroalimentaire qui accompagnent des entreprises dans le développement de leur produit transformé. L'année 2021 a été consacrée au déploiement du dispositif « Hub technologique » dans quatre pays du Sahel (Mali, Sénégal, Tchad et Burkina Faso). 770 TPE/PME spécialisées sur la transformation des principaux produits agricoles ou de l'élevage ont été suivies sur site par les dispositifs HUB. 82% des unités de production concernées sont dirigées par des femmes.

## 2 Optigerm - Bénin



### Utiliser la germination pour lutter contre la malnutrition

Au Bénin, la fondation Avril accompagne le projet Optigerm, depuis 2019, en partenariat avec le CIRAD, la Faculté des Sciences des aliments d'Abomey-Calavi et Nutrinat. Cette étude a pour objectif d'élaborer des bouillies nutritionnellement équilibrées produites à partir de niébé et de sorgho germés. En 2021, plusieurs essais complémentaires, à ceux réalisés en 2020, ont pu être menés sur la qualité sanitaire. Un guide de bonnes pratiques de production de malt de céréales et de légumineuses a été élaboré et des essais de formulation de bouillies ont été produits.

## 3 Afdi - Togo



### Diversifier les rotations et améliorer la nutrition

Le partenariat entre la fondation, l'Afdi Hauts-de-France et l'Union régionale des organisations de producteurs de céréales de la région Maritime (UROPC-M) a commencé en 2021. L'UROPC-M appuie la diversification des cultures grâce à trois légumineuses : l'arachide, le voandzou et le pois d'Angole. Le projet vise à faciliter l'indépendance des producteurs vis-à-vis des intrants et développer, pour les femmes, des opportunités économiques notamment par la transformation des productions. Ainsi, 50 paysans ont été formés aux itinéraires techniques des trois cultures, 60 visites d'échange sur les parcelles pilotes ont été organisées avec la démonstration des techniques agroécologiques.



3



4



5

#### 4 **UNCuma - Bénin**



##### **Mécanisation de la filière soja au Bénin**

Au travers du partenariat avec l'Association Cuma Bénin et l'Union Nationale des Cuma du Bénin, depuis 2018, la fondation appuie le développement de la filière soja mécanisée au sein du réseau des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma). Elles permettent aux producteurs et transformatrices d'acquérir en commun du matériel agricole et de transformation. En 2021, on a noté un engouement important des producteurs à adhérer aux CUMA. En effet, dans la conjoncture actuelle, le soja est jugé rémunérateur et présente une alternative aux intrants azotés. Ainsi, 1032 ha ont été emblavés (contre 872 ha en 2020) avec un rendement moyen de 1,95 t/ha.

#### 5 **Blocs agroécologiques - Madagascar**



##### **Restaurer les sols grâce aux légumineuses**

La fondation Avril soutient depuis 2018 le Gret, en partenariat avec le Centre Technique Agroécologique du Sud (CTAS) en Androy, dans le Grand Sud malgache. Le projet met en place un système alimentaire durable en s'appuyant sur les filières « légumineuses locales » (pois d'Angole, pois de Lima et niébé). Il promeut une alimentation équilibrée en associant des légumineuses et des céréales (mil, maïs et sorgho). En 2021, pour renforcer cette filière peu structurée, des actions ont été entreprises : 600 ménages identifiés pour assurer l'approvisionnement de la matière première vers les centres de transformation, deux unités de transformation (décorticage et mouture) ont été mises en place, plusieurs ateliers de sensibilisation réalisés auprès des Centres d'Accueil des Enfants et des Mères (CAEM), enfin une diffusion de recettes a été faite dans les foyers.



# Agri Impact

Lancé par la fondation Avril, en partenariat avec la société de gestion Citizen Capital, le fonds Agri Impact qui est doté de 30 millions d'euros, a pour mission de consolider les fonds propres des entreprises créées par les agriculteurs sur trois axes principaux : la transformation alimentaire, les circuits-courts et la production d'énergie renouvelable, en particulier la biométhanisation.



Cette première année d'exercice du fonds a été riche en enseignements. En effet, au-delà des conseils en ingénierie financière, le fonds Agri Impact se doit d'être fortement impliqué aux côtés des agriculteurs dans leurs réflexions stratégiques dès les premières étapes de la construction des projets.

Grâce au réseau de la fondation, des projets sont identifiés. L'équipe de la fondation accompagne les agriculteurs dans la formalisation de leur besoin économique. Elle analyse les impacts des projets d'un point de vue environnemental, économique pour les agriculteurs et social par la création d'emploi générée dans les territoires. Elle transmet ensuite les dossiers à la société de gestion qui les finalise et les présente à un comité d'engagement.

Il est important de rappeler que dans le cadre de ses analyses de dossier, la fondation est particulièrement attentive aux impacts des projets sur le bilan carbone des exploitations. À ce titre, elle a expérimenté la grille d'impact développée par un groupe de travail en 2019 et 2020. Celle-ci permet d'évaluer l'évolution des pratiques agroécologiques des agriculteurs accompagnés sur la base de neuf grandes thématiques tels que le travail du sol, la fertilisation ou encore la gestion des effluents d'élevage. Agri Impact est à ce titre soucieux d'accompagner des porteurs de projet démontrant de réelles ambitions sur la durabilité de leurs pratiques.



**Scanner**  
le QR Code  
pour en  
SAVOIR  SUR  
**Agri Impact**



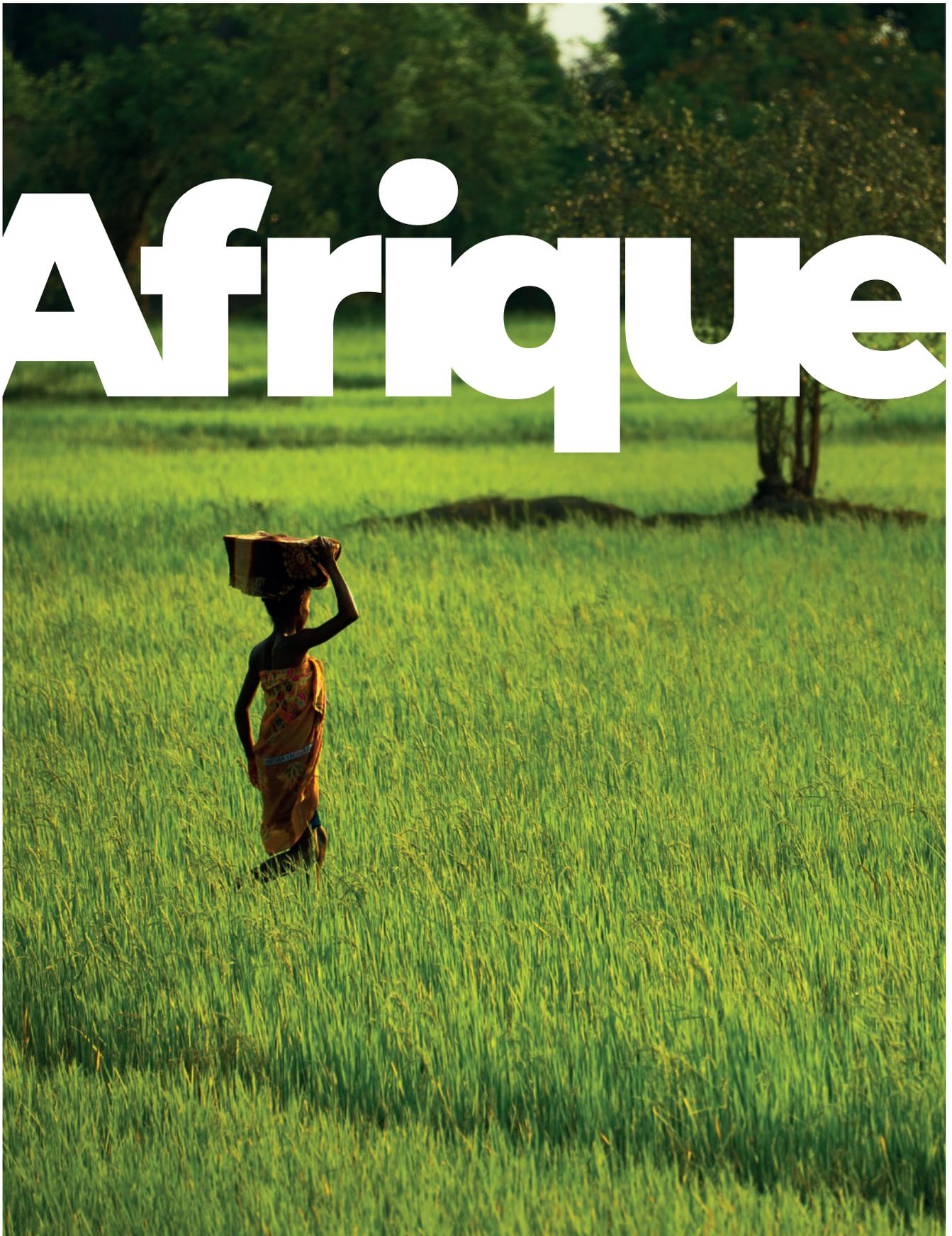
Fin 2021, deux premiers dossiers ont été présentés par la Fondation en Comité d'Impact qui rassemble l'essentiel des souscripteurs du fonds Agri Impact (Bpifrance, Ademe, fondation Avril, Sofiprotéol, Totalenergies, Engie Bioz, Limagrain, Euralis, Arterris, Groupe Soufflet, Covéa et Banque Populaire Alsace Lorraine).

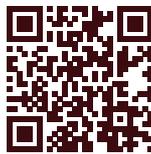




France

# Afrique





# FONDATION ● AVRIL

## Au cœur des ruralités

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

BUREAU  
39 rue de Courcelles  
75008 Paris

SIÈGE SOCIAL  
11 - 13 rue Monceau  
75008 Paris cedex 8